

COMMUNE DE BRENS EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

Date de la convocation :
Le 03/05/2024

Date de l'affichage :
Le 03/05/2024

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 15
- Présents : 12
- Votants : 14
- Abstention :
- Votes exprimés : 14
- Pour : 8
- Contre : 6

Secrétaire de séance
L. PICCHIOTTINO

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 Mai, Le Conseil Municipal de la Commune de Brens dûment convoqué le 03/05/2024 s'est réuni en conseil ordinaire à la Salle du Conseil en Mairie sous la présidence de Monsieur Roger PATERMO, Maire.

	Présent(e)	Absent(e)		Présent(e)	Absent(e)
R. PATERMO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	G. PREVOST	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C. MARTIN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L. PICCHIOTTINO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S. ZAMPIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	F. FRATI	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
C. CHENAVIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	R. PIOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R. NOVEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	G. DELAHAYE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P BERTRAND	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	S. LACHIZE-PICCINO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C. PERRIN-GUICHERD	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	S. GAYRAUD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			N. AUBRUN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pouvoirs : Catherine Martin à Roger Paterno, Francis Frati à Stéphanie Zampin.

Objet : demande de subvention au titre de la transition énergétique pour le renouvellement de la PAC et la rénovation des appartements.

- Considérant** : La poursuite de l'engagement de l'équipe majoritaire vers la réalisation d'économies d'énergies et la réduction des émissions carbone.
- Considérant** : Que l'installation d'une pompe à chaleur à l'école primaire ainsi que la rénovation des anciens appartements de fonction en les équipant de chauffage électrique permettant une baisse de 70 à 80 % de la consommation de fioul.
- Considérant** Les différentes consultations.

Le conseil municipal :

- Approuve** L'installation d'une pompe à chaleur à l'école primaire pour un montant de 20 132€ HT ou 24 168€ TTC.
- Approuve** la rénovation des anciens appartements de fonction par la mise en place d'un chauffage électrique pour un montant de 8 750€ HT ou 10 500€ TTC.
- Autorise** une actualisation des prix dans la limite de 5 % des devis proposés
- Approuve** les demandes de subvention selon le plan de financement estimatif suivant :

Coût estimatif des travaux (HT)	28 882.00€
Subvention attendue Conseil Départemental (30%)	8 665.00€
Subvention attendue fond vert (20%)	5 776.00€
Subvention attendue DETR (20%)	5 776.00€
Autofinancement (30%) + TVA	8 665.00€

- Dit** que ce plan de financement annule et remplace celui présenté dans la délibération 2024-13 du 08/04/2024.



Ainsi fait et délibéré.

Brens le 15/05/2024
Le Maire,
Roger PATERMO